Bibliothèques d'écrivains
(Plan de cours provisoire)

Séminaire LIT903F/LIT932N, Hiver 2016

«Collection de livres» (Littré), lieu d'étude ou de travail, la bibliothèque d'un écrivain est aussi un espace de création et un laboratoire d'écriture. En proposant un accès privilégié à la documentation d'un écrivain, la bibliothèque permet d'appréhender la formation et l'érudition d'un auteur: «L'imaginaire se loge entre le livre et la lampe» (Foucault).

Notre réflexion prendra appui sur des travaux théoriques, sur des inventaires de bibliothèques déjà constitués ainsi que sur des études spécifiques portant par exemple sur Flaubert, Zola, Borgès, Éco, Calvino, Desrochers, Grandbois, Miron, Aquin, etc. Au-delà du strict intérêt documentaire ou de la traditionnelle étude des sources, on analysera la composition des bibliothèques des écrivains au sein d'une réflexion qui s'articulera autour de pratiques et objets variées : intertextualité (citations, collages, emprunts, imitation), réécriture, notes de lectures, notes marginales, listes, collections, etc.

Plutôt que de privilégier une approche en particulier, la réflexion s'ouvrira donc à divers champs et corpus afin d'étudier tout à la fois les bibliothèques personnelles, dont les inventaires sont disponibles, ou encore les «bibliothèques fictives» ou imaginaires qu'on peut reconstituer à partir des traces laissées par les lectures dans les œuvres des écrivains.

Pistes bibliographiques

<u>1.Bibliothèques d'écrivains (corpus)</u>

Beaudet, Marie-Andrée, *Catalogue de la bibliothèque personnelle de Gaston Miron*, Montréal, CRILCQ, coll. «Nouveaux cahiers de recherche», 2009.

Bonenfant, Joseph, *À l'ombre de DesRochers. Le mouvement littéraire des cantons de l'est 1925-1950*, Sherbrooke, Éditions la Tribune et Éditions de l'Université de Sherbrooke, 1985 (Présentation et inventaire de la bibliothèque).

Collectif, «Bibliothèques imaginaires du roman québécois», *Études françaises*, vol. XXIX, n° 1, 1993.

Deschamps, Nicole et Jean Cléo Godin, *Livres et pays d'Alain Grandbois*, Montréal, Fides, coll. «Nouvelles études québécoises», 1995.

Leclerc, Yvan, *La bibliothèque de Flaubert : inventaire et critiques*, Rouen, Publication de l'Université de Rouan, coll. «Flaubert», 2001.

Massoutre, Guylaine, *Itinéraires d'Hubert Aquin*, Montréal, BQ, coll. «Littérature», 1992. Contient l'inventaire de la bibliothèque d'Aquin.

Mitterand, Henri, «Intertexte et avant-texte : la bibliothèque génétique des *Rougon-Macquart*», *Genesis*, n° 13, 1999.

2.Références théoriques

Bibliothèques d'écrivains, Paolo D'Iorio et Daniel Ferer (sous la dir. de), Paris, Éditions du CNRS, coll. «Textes et manuscrits», 2001.

Borges, Jorge Luis, «La bibliothèque de Babel», dans *Fictions*, Paris, Gallimard, coll.«Folio», 1974

Carnets d'écrivains, sous la dir. de Louis Hay, Paris, Éditions du CNRS, coll. «Textes et manuscrits», 1990.

Collectif, «Bibliothèques imaginaires du roman québécois», *Études françaises*, vol. XXIX, n° 1, 1993.

Éco, Umberto, *Vertige de la liste*, Montréal, Flammarion, 2009.

Foucault, Michel, *La bibliothèque fantastique. À propos de la* Tentation de saint-Antoine *de Gustave Flaubert*, Bruxelles, La Lettre volée, coll. «Palimpsestes», 1995.

Histoire des bibliothèques françaises (1914-1990), Martine Poulain (sous la dir. de), Paris, Éditions de la Librairie, 2009.

Manguel, Alberto, *Une histoire de la lecture*, Paris et Montréal, Actes Sud et Leméac, 1998.

Manguel, Alberto, *La bibliothèque, la nuit*, Arles et Montréal, Actes Sud et Leméac, 2006.

Piégay-Gros, Nathalie, *L'érudition imaginaire*, Genève, Droz, coll. «Titre courant», 2009.

Sève, Bernard, *De haut en bas. Philosophie des listes*, Paris, Seuil, coll. «L'ordre philosophique», 2010.

Évaluation

L'évaluation comprendra 3 travaux, dont 2 présentations orales qui donneront lieu à des discussions et à des échanges collectifs.

1. Présentation rapide d'une piste de recherche : sujet, corpus ou problématique; une première bibliographie devra être remise.
2. Exposé plus élaboré présentant les premiers jalons de la réflexion et de la recherche élaborées dans le cadre du séminaire.
3. Travail écrit (12-15 pages) qui prolongera l'exposé en présentant une réflexion et une analyse plus abouties et qui comportera une bibliographie.

Critères d'évaluation pour les travaux

-Connaissance et maîtrise des notions et concepts utilisés dans le cadre du cours; pertinence des analyses; rigueur de la réflexion; précision et clarté de l'argumentation; qualité de la présentation.

-Conformément à l'énoncé de principes adopté par le Département d'études littéraires, l'évaluation des travaux tient nécessairement compte de la qualité de la langue: maîtrise des règles de syntaxe et de composition (organisation générale du texte), justesse et étendue du lexique, respect de l'orthographe.

Une bibliographie plus étoffée et un calendrier seront remis le 11 janvier.